

SESSION 2022

CAPLP CONCOURS EXTERNE

Section : DESIGN & MÉTIERS D'ART

Option : métiers d'art

Spécialité : art de la céramique

ÉPREUVE DE LEÇON

Travaux de préparation : 5 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes

Durée de l'entretien : 30 minutes

Coefficient : 5

L'épreuve a pour objectif d'évaluer, dans l'option choisie et le cas échéant, dans la spécialité choisie par le candidat [...], l'aptitude de celui-ci à concevoir une séance d'enseignement et à en exposer les modalités d'animation à partir de données relatives au contexte de mise en œuvre.

La séance s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

Dans le cadre de l'épreuve, le candidat dispose de ressources numériques composées d'un dossier de ressources iconographiques ou textuelles précisant le contexte de mise en œuvre, et un dossier de références en design ou métiers d'art. Ces dossiers sont consultables hors ligne, au format PDF.

Les candidats des spécialités de l'option métiers d'art disposent, en outre, d'un accès aux équipements de la spécialité et à la matière d'œuvre permettant de répondre à l'épreuve.

SUJET

« Insectes et céramique »

TRAVAUX DE PRÉPARATION (5 heures)

Vous concevrez une séance constitutive d'une séquence dont le thème, la problématique, le niveau de classe, la spécialité et le nombre d'élèves sont définis dans le *repère de séquence* ci-après.

Votre réflexion visera à répondre aux enjeux didactiques et pédagogiques de la situation. Vous vous appuyerez sur les dossiers de ressources et de références numériques fournis, ainsi que sur vos acquis et références personnelles.

EXPOSÉ ET ENTRETIEN (30 + 30 minutes)

Vous exposerez votre projet de séance et justifierez votre stratégie en précisant :

- les objectifs d'apprentissage ;
- les modalités d'animation ;
- les activités (nature et durée) et leur articulation ;
- les supports pédagogiques envisagés ;
- les modalités et les contenus de l'évaluation.

ÉVALUATION

- Prise en compte du repère de séquence.
- Efficience de la stratégie.
- Pertinence de l'argumentation.
- Qualité de la prestation orale.

REPÈRE DE SÉQUENCE

THÈME	DOMAINE D'ÉTUDE	
Insectes, céramique et haute couture	Analyser les données (C1.2) - Exécuter (C2.3)	
PROBLÉMATIQUE DE LA SITUATION		
Créer un service cohérent de pièces en céramique à partir de la collection Haute couture « Les insectes » de Thierry Mugler.		
NIVEAU DE CLASSE		
Terminale BMA (Brevet des Métiers d'Art)		
SPÉCIALITÉ		
Céramique		
NOMBRE ET PROFIL D'ÉLÈVES		
15 élèves. 10 élèves viennent d'un CAP tournage et 5 élèves d'un CAP décor.		
APTITUDES ET DIFFICULTÉS REPÉRÉES		
<ul style="list-style-type: none"> • Un élève en situation de handicap (troubles autistiques légers, élève fatigable) bénéficiant d'un accompagnement par un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). • Une partie des élèves manque de rapidité nécessitant un suivi plus individualisé. 		
CONTEXTE MATÉRIEL		
Cf. fiche intitulée « Contexte matériel » du dossier Ressources		
CALENDRIER		
Premier semestre de la Terminale BMA		
SÉANCE(S) PRÉCÉDENTE(S)	SÉANCE À CONSTRUIRE	SÉANCE(S) SUIVANTE(S)
<p><u>En arts appliqués :</u></p> <p>Étude de la collection « Les insectes » de Thierry Mugler en vue d'identifier les caractéristiques de(s) l'insecte(s)</p> <p>En fin de séance, les élèves ont réalisé des planches d'analyses graphiques sur les textures, formes, matières, couleurs.</p> <p><u>En atelier céramique :</u></p> <p>Essais d'effets de matières en relation avec les planches graphiques</p>	<p>Étude technique en vue de réaliser les prototypes d'un service comprenant : une assiette de présentation, une assiette plate une assiette creuse et un pichet.</p>	<p>Enfournement pour cuisson.</p> <p>Émaillage.</p> <p>Décoration, lustre et métaux précieux.</p>

DOSSIER DE RESSOURCES

NB : Les documents du dossier de ressources sont mis à disposition des candidats sous format numérique.

1. RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU BMA CÉRAMIQUE
(Arrêté du 28 juillet 1994 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet des métiers d'Art de la céramique).
2. PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DE CULTURES ARTISTIQUES EN BMA
(Arrêté du 3 avril 2013 fixant le programme de l'enseignement de cultures artistiques applicable dans les sections préparant au brevet des métiers d'art).
3. RÈGLEMENT D'EXAMEN, DÉFINITION DES ÉPREUVES, PFMP
(Arrêté du 24 juillet 2013 modifiant les règlements d'examen, les définitions d'épreuves et la période de formation en milieu professionnel des brevets des métiers d'art).
4. FICHE CONTEXTE MATÉRIEL

DOSSIER DE RÉFÉRENCES

NB : Les documents du dossier de références sont mis à disposition des candidats sous format numérique.

1. **Thierry Mugler**, styliste, collection Haute couture « *Les insectes* », Printemps-Été, Paris, 1997.
2. Planches iconographiques d'insectes.
3. Échantillons de matières textiles numérisées.